

FICHE DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	N°20
	INTITULE DU POSTE	Enseignant de l'unité d'enseignement autisme en maternelle (UEMA)
	PLACE DU POSTE	Le poste sera situé à l'école primaire de la Feuilleraie à Marseille (4 ^e).
PROFIL DU POSTE	CADRE GÉNÉRAL ET RÉFÉRENCES	<p>L'unité d'enseignement autisme est un dispositif accueillant 7 élèves âgés de trois ans, ayant un diagnostic d'autisme et n'étant pas suffisamment autonomes pour être scolarisés en classe ordinaire. Elle est adossée à un établissement médico-social (SESSAD/ARI).</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3ème plan autisme (2013-2017) - Instructions ministérielles N° DGCS/SD3B/DGOS/SDR4/DGESCO/CNSA/2014/52 du 13 février 2014 relative à la mise en œuvre des plans régionaux d'action, des créations de places et des unités d'enseignement prévus par le 3ème plan autisme.
	MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre les temps d'enseignement, - Assurer la coordination pédagogique de l'unité d'enseignement, - Assurer la cohérence des projets personnalisés de scolarisation (PPS), - Partager, avec l'équipe du service médico-social à laquelle il appartient, un langage et des outils de réflexion communs, - Participer, avec l'équipe du service médico-social, aux évaluations et régulations du projet de l'enfant.
	COMPÉTENCES	<p>En particulier sur cette UE, le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - a une très bonne connaissance des troubles du spectre autistique (TSA), - sait travailler en équipe, en étroite partenariat avec les services médico-sociaux et de soins, - développe un niveau d'enseignement expert, adapté aux troubles du spectre autistique (TSA), <p>Il est en capacité d'assurer le pilotage du projet d'ouverture du dispositif.</p>
CONTEXTE ADMINISTRATIF	DIPLÔMES OU EXPÉRIENCE	Le candidat doit être titulaire du CAPPEI – ex CAPA-SH option D- Les enseignants qui ne possèdent pas de spécialisation peuvent obtenir ce poste à titre provisoire.
	NOMINATION	Poste à temps complet. L'enseignant est affecté à titre définitif, si qualification requise.
	RÉGIME HORAIRE	27 heures (24 heures devant élèves + 3 heures)
	MODALITÉS DE CANDIDATURE	<p>Les candidatures doivent être transmises s/c de l'IEN dont dépend le candidat et comporteront :</p> <ul style="list-style-type: none"> – un curriculum vitae, – une lettre de motivation (avec coordonnées pour envoi de la convocation) – l'avis de l'inspecteur de l'Éducation nationale dont dépend le candidat. <p>Une copie sera transmise directement par courriel à l'inspection de l'éducation nationale ASH MARSEILLE (ce.01330881@ac-aix-marseille.fr) Les candidat(e)s retenu(e)s seront convoqué(e)s à un entretien (convocation adressée par courriel).</p>
	CONTACT	IEN ASH MARSEILLE (ce.01330881@ac-aix-marseille.fr) Tél : 04.91.99.68.16